

ANC – Publication d'un recueil des normes comptables pour le secteur non lucratif

Communiqué

L'Autorité des Normes Comptables vient de publier sur son site un recueil des normes comptables pour le secteur non lucratif.

Ce recueil regroupe, en complément du règlement ANC n° 2018-06 (tome I du recueil) et des règlements renvoyant au règlement ANC n°2018-06 mais comportant des dispositions d'adaptation dudit règlement (tome II du recueil), des règlements qui, sans renvoyer aux dispositions du règlement ANC n°2018-06, s'appliquent à des entités du secteur non lucratif pour l'établissement de leurs documents comptables, de leurs comptes consolidés ou combinés, etc... (tome III du recueil).

Ce recueil a pour objet d'être un outil pratique qui rassemble l'ensemble des textes comptables spécifiques applicables aux entités relevant du secteur non lucratif.

Il s'agit d'une compilation des textes comptables en vigueur. **Le recueil des normes comptables ne crée en aucun cas un droit nouveau.**

Points d'attention :

Le règlement ANC n° 2018-06 compilé dans le recueil est celui en vigueur qui intègre le commentaire infra-règlementaire à la fin du chapitre II – « Produits » du titre I – « Charges et produits » du livre I sur le traitement des financements de l'apprentissage reçus.

Les dispositions du règlement ANC N° 2022-02 ne sont pas intégrées dans le recueil dans la mesure où le règlement ANC N° 2022-02 n'est pas encore homologué.

Pour consulter le recueil des normes comptables pour le secteur non lucratif, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.anc.gouv.fr/sites/anc/accueil/normes-francaises/reglementation-sectorielle.html>